

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.



La Française Credit Innovation - Action I C EUR - FR0014008UJ6

Produit

Produit : La Française Credit Innovation - action I C EUR

Code ISIN: FR0014008UJ6

Initiateur : Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, www.la-francaise.com ou www.creditmutuel-am.eu ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Compartiment de la SICAV LA FRANÇAISE

Durée de vie du produit : 99 ans

Objectifs :

L'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux », a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Global High Yield Total Return Index (Ticker Bloomberg : HW10 Index) en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés selon des critères de contribution aux objectifs de développement durable (ODD).

Indicateur de référence : L'OPC n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à la performance de l'indice ICE BofAML BB Global High Yield Total Return Index. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement de l'OPC est de profiter de la dynamique créée par des thématiques et des enjeux d'avenir que sont le changement climatique, l'innovation technologique, l'urbanisation et la croissance démographique. Ces thématiques sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'émergence de nouvelles tendances et sont déterminées de manière discrétionnaire par l'équipe de gestion.

La stratégie de l'OPC est d'investir dans des émetteurs dont la notation est susceptible de s'améliorer (capter les améliorations de la prime de risque). Elle consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations à taux fixe ou variable, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt) de tous secteurs.

L'univers d'investissement initial est construit à partir d'émetteurs appartenant à l'indice BofAML Global High Yield (HW00 Index). Les titres sont sélectionnés principalement au sein de cet univers ; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'univers, sur les marchés européens et internationaux (dont émergents), dans la limite de 10% de l'univers d'investissement.

La stratégie d'investissement est gérée avec un engagement significatif dans la gestion. Les émetteurs sont soumis aux mêmes exigences indépendamment de leur appartenance, ou non, à l'indice.

L'approche déployée est en amélioration d'un indicateur extra-financier par rapport à l'univers investissable. Le fonds s'engage à ce que la moyenne de l'indicateur de contribution négative aux ODD du portefeuille soit au moins 20% inférieure à celle de l'univers d'investissement. La part des émetteurs analysés au titre de ces critères extra-financiers dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille à l'exclusion des liquidités.

La première étape de l'analyse extra-financière consiste à identifier les émetteurs devant être préalablement écartés en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française.

La deuxième étape est celle de l'analyse extra financière qui analyse les profils des sociétés de l'univers d'investissement et détermine si leurs produits et services s'intègrent dans une des thématiques et comment ceux-ci peuvent contribuer à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). Le résultat de cette analyse discrétionnaire détermine l'attribution d'un émetteur à une de ces thématiques. Notre définition investissement durable s'assure que les produits et services des sociétés intégrées en portefeuille ont au moins 10% de revenus ou des dépenses en capital en contribution positive à au moins un des ODD. De plus, cette définition s'assure d'un contrôle des incidences négatives via l'application du DNSH sur les indicateurs des principales incidences négatives (PAI). Plus d'information peuvent être retrouvées sur notre site Groupe La Française. La stratégie visant spécifiquement un impact net positif sur les ODD des entreprises financées, elle base son engagement significatif sur la minimisation des contributions négatives aux ODD au sein du portefeuille. Dans cette optique, nous identifions pour chaque émetteur la part du chiffre d'affaires liés à des produits et services ayant un impact négatif à un ou plusieurs ODD. Les emballages plastiques à usage unique, la gestion d'infrastructures aéroportuaires ou la location de véhicules non électriques sont par exemple considérés comme des produits et services ayant une contribution négative aux ODD. La donnée est fournie par nos fournisseurs de données ESG mais en cas d'information manquante ou parcellaire, une analyse fondamentale est réalisée par l'équipe d'analyse de la société de gestion.

La troisième étape, la construction du portefeuille se base sur les résultats de l'analyse financière et extra-financière, avec l'engagement que la moyenne pondérée des revenus et/ou des dépenses en capital des sociétés en portefeuille, liés à des produits ou services ayant une contribution négative aux ODD soit, en tout temps, au moins 20% inférieure à celle de l'univers investissable.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. L'OPC investit jusqu'à 100% de l'actif net dans des émissions notées Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou dans des émissions High Yield (spéculatif) (notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit.

L'OPC a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et à une dimension sociale et durable mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et sur la société. L'investissement en obligations convertibles est limité à 30% maximum de l'actif net. Le gérant pourra investir dans des titres libellés en euro et/ou autres devises.

Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en euro, le gérant couvrira systématiquement le risque de change, un risque résiduel pourra néanmoins subsister. L'OPC pourra recourir aux obligations subordonnées financières et non financières (dont des CoCos) dans une limite globale de 20% de l'actif net. Le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

L'OPC utilise des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettent une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou ont un coût de négociation inférieur.

L'OPC se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés à terme européens et internationaux (dont émergents). Le gérant peut recourir à des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent et CDS sur indice), Non Deliverable Forward, options sur CDS (dans la limite de 15% de l'actif net). Il intervient principalement dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les marchés à terme de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture sur les marchés à terme de change.

L'OPC peut investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/CE.

Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des actions, le rapport annuel et le document d'information périodique des actions du fonds : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

Investisseurs de détails visés : Réservee aux clients professionnels au sens de la MIF

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

Dépositaire : Le Dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas S.A., située au 9, rue du Débarcadère 93500 PANTIN (le "Dépositaire"). BNP Paribas S.A., immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 662 042 449 est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dont le siège social est à Paris 9ème, 16 Boulevard des Italiens.

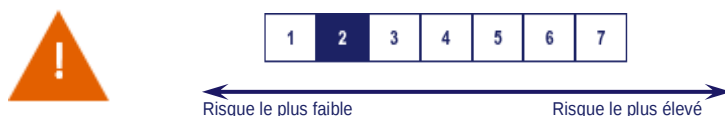
Autres informations :

les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jour ouvré)

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



SS

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 840 €	7 940 €
	Rendement annuel moyen	-21,6 %	-7,4 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 860 €	8 470 €
	Rendement annuel moyen	-21,4 %	-5,4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 960 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-0,4 %	-1,1 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 470 €	11 600 €
	Rendement annuel moyen	14,7 %	5,1 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2019 et 09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 05/2019 et 05/2022.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2022 et 06/2025.

Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	381 €	545 €
Incidence des coûts*	3,8 %	1,8 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,7 % avant déduction des coûts et de -1,1 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an jusqu'à 300 €
Coût d'entrée	3,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,73 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	71 €
Coûts de transaction	0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jour ouvré)

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

Autres informations pertinentes

Teneur de compte : BNP Paribas S.A.

Forme juridique : Sicav

Le fonds a des objectifs d'investissement durable spécifiques (article 9 SFDR).

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : www.la-francaise.com et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

Les performances passées de votre produit représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.creditmutuel-am.eu et/ou www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.